

# SOUMETTRE UNE CANDIDATURE

## Critères de sélection



## Prix du programme de bénévolat d'entreprise (Entreprises - organismes des secteurs public et parapublic)

Le CABM décerne chaque année des prix Nobilé de reconnaissance de l'action bénévole. Cette reconnaissance a pour but de souligner et de mettre en valeur les bénévoles qui s'impliquent dans les organismes membres du CABM ainsi que les meilleures pratiques, les nouvelles tendances et les contributions innovantes à l'action bénévole de divers acteurs montréalais.

Le présent guide vous aidera à préparer la mise en candidature pour le Nobilé du programme de bénévolat d'entreprise.

### Critères de sélection généraux et processus d'évaluation

ASTUCE : Afin de n'omettre aucun critère, nous vous invitons à cocher la case correspondante à gauche du texte lorsque l'information est vérifiée.

#### Critères de sélection

- L'organisation candidate doit avoir accompli des activités de façon volontaire et ce, avec ou sans rémunération de l'employeur.
- L'organisation candidate doit avoir exercé l'activité ou les activités à l'origine de sa mise en candidature pour le bénéfice d'un organisme membre du CABM.
- Toutes les mises en candidatures doivent être déposées par des organismes membres en règle du CABM au moment du dépôt et ce, jusqu'à la remise des prix.
- Les membres de l'organisation candidate ou l'employeur ne peuvent présenter leur propre candidature.
- Les membres de l'organisation désirant être candidate et l'employeur doivent donner leur consentement à leur mise en candidature et confirmer la présence d'un représentant de l'organisation candidate au gala du 21 avril 2019 si leur candidature se révèle être finaliste.

- L'organisme proposant ne peut proposer qu'une seule candidature par catégorie dans la même année.
- L'organisation candidate ne peut recevoir plus d'un prix dans la même année.

Les soumissions de candidatures doivent être faites en utilisant le [formulaire en ligne](#) suivant. Aucune candidature ne sera acceptée par courriel ou par la poste.

- Toutes les candidatures doivent être accompagnées d'au moins une lettre d'appui rédigée par une ou des personnes qui ont une connaissance directe de la contribution de l'organisation candidate. Les lettres d'appui doivent donner des exemples témoignant d'une ou des activités bénévoles de l'organisation candidate. Elles ne peuvent être soumises par les membres des familles ou par une personne de l'organisation candidate elle-même ou par la personne qui présente sa candidature.
- Les membres du jury du Gala ne sont pas autorisés à présenter des candidatures.
- Les personnes qui travaillent bénévolement dans des organisations religieuses, politiques, syndicales ou professionnelles ne sont pas admissibles.
- Un organisme qui présente plus d'une candidature (dans des catégories différentes) doit soumettre, pour chacune de celles-ci, des documents dont le contenu a un caractère particulier et exclusif à ladite candidature.
- Aucune candidature ne sera acceptée après **minuit, le dimanche 2 février 2020.**

### Processus d'évaluation

Le processus d'évaluation des candidatures se fait en trois étapes :

1. Le CABM vérifie l'admissibilité des candidatures.
2. Un jury, composé de personnes indépendantes du CABM, évalue les candidatures selon les critères d'évaluation, détermine trois finalistes et propose un lauréat pour chaque catégorie.
3. Les membres du conseil d'administration du CABM confirment le lauréat proposé dans chaque catégorie parmi les trois finalistes retenus.

### Nobilité du programme de bénévolat d'entreprise : description et critères d'évaluation

Ce prix vise à reconnaître une entreprise du secteur privé, organisme public, d'un ministère ou d'une société d'État dont un groupe d'employés a réalisé une ou plusieurs activités bénévoles au profit d'un organisme membre du CABM. Cette entreprise ou Société a mis en place les meilleures politiques ou pratiques ayant pour but de promouvoir le bénévolat auprès de ses employés.

## Critères d'évaluation

1. **Nature de la contribution** (15 points)  
Description des activités et du programme mis en place par l'employeur dans le but de promouvoir et de soutenir l'action bénévole de ses employés dans la communauté.
  
2. **Portée (dimension quantitative)** (20 points répartis selon les 2 critères suivants)
  - a. Description de l'ampleur de l'activité (10 points) : nombre de personnes impliquées, nombre de personnes touchées, durée de l'activité, quantité des services rendus, etc.  
  
ET
  - b. Précisions sur le programme (10 points) : nombre d'employés sensibilisés, nombre d'employés recrutés, taux de rétention des employés pour le bénévolat, etc.
  
3. **Retombées (dimension qualitative)** (25 points répartis selon les 2 critères suivants)
  - a. Description des effets durables externes (10 points) sur une clientèle, un milieu, un environnement, un paysage, une communauté et confirmation de la pérennisation de l'action.  
  
ET
  - b. Description des effets durables internes (10 points) sur les employés et confirmation de la pérennisation des politiques et des pratiques internes.
  
4. **Innovation** (10 points)  
Le caractère innovateur de l'activité et/ou des politiques et pratiques correspond à la définition suivante élaborée par le Réseau québécois en innovation sociale :  
  
*« Une **innovation sociale** est une nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin social bien défini, une solution qui a trouvé preneur au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un bénéfice mesurable pour la collectivité et non seulement pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est transformatrice et systémique. Elle constitue, dans sa créativité inhérente, une rupture avec l'existant. »*
  
5. **Inspiration** (20 points)  
L'organisation candidate et l'employeur ont inspiré, stimulé et/ou influencé d'autres employeurs: a rendu son expérience ou ses connaissances disponibles pour d'autres; a

mis en place des moyens pour permettre la répétition ou la reproduction de son expérience ou de ses connaissances.

6. **Lettres d'appui** (10 points)

La candidature est accompagnée d'au moins une lettre d'appui attestant de l'action bénévole de l'organisation candidate.

Besoin d'aide pour remplir votre formulaire de soumission?  
Contactez-nous : 514 842-3351 ou [candidatures@cabm.net](mailto:candidatures@cabm.net)

Le Gala Les Nobilés est une initiative du Centre d'action bénévole de Montréal

